

LES COMPTES DE L'ÉTAT

LA DYNAMIQUE DE LA RÉFORME COMPTABLE S'AMPLIFIE

LA RÉFORME COMPTABLE S'INSCRIT DANS LA DURÉE

La réforme comptable a conduit à l'établissement d'un Compte Général de l'État sous un nouveau référentiel comptable, très largement inspiré de la pratique des entreprises. Le Compte Général de l'État 2006 a fait l'objet d'une première certification avec 13 réserves par la Cour des comptes.

Dans le cadre de la mise en place du nouveau ministère chargé des comptes publics, l'effort de qualité comptable s'est amplifié en 2007 pour offrir aux lecteurs des états financiers (citoyens, parlementaires, gestionnaires...) une information transparente, fiabilisée et enrichie sur la situation patrimoniale de l'État. Pour mener les réformes, la comptabilité générale constitue un outil essentiel à la disposition de l'État pour améliorer le pilotage et la performance.

Parmi les différents travaux menés en 2007, peuvent être mentionnés l'élargissement des inventaires des biens immobiliers, à la base de l'optimisation de la politique immobilière de l'État, les travaux de valorisation des immobilisations corporelles et des stocks, nécessaires à une politique efficace d'achat et d'entretien des biens, ainsi que le recensement élargi des passifs d'intervention.

Enfin, illustration concrète de l'amplification de la réforme comptable, les travaux de refonte des systèmes d'information financière et comptable de l'État se sont accélérés en 2007 avec les travaux de conception du projet Chorus, futur progiciel de gestion intégré. Ce nouveau système d'information comptable, qui se déploiera progressivement à compter de mi 2008, sera aussi un levier d'amélioration de la performance de l'Administration.

UNE ANALYSE AMÉLIORÉE DES COMPTES 2007

En 2007, l'État a poursuivi les travaux de fiabilisation des états financiers afin de traduire dans ses comptes la réalité économique de son patrimoine. La comparaison

du compte de résultat 2007 par rapport à celui de 2006 fournit cette année un nouvel axe d'analyse qui permet de mieux comprendre les évolutions de l'activité de l'État.

Bilan

L'actif recense les éléments du patrimoine tandis que le passif valorise les engagements de l'État à l'égard des tiers. Les retraitements effectués en 2007 au titre de la fiabilisation des états financiers s'élèvent à - 9 milliards € à l'actif et 29 milliards € au passif.

La différence entre le passif et l'actif constitue la **situation nette de l'État**. Elle s'établit à **-656 milliards €** au 31 décembre 2007.

■ L'analyse de la situation nette permet de mesurer dans quelle proportion les actifs contrôlés par l'État couvrent ses engagements. Ce solde doit néanmoins être analysé avec vigilance car la capacité de l'État à lever l'impôt n'est pas valorisée à l'actif et les régimes de retraites ne sont pas valorisés au passif.

en millions €	2007	2006
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	22 544	25 511
Immobilisations corporelles	230 765	232 051
Immobilisations financières	182 639	167 930
Actif circulant (hors trésorerie)	85 542	87 228
Trésorerie	22 062	13 338
Comptes de régularisation	11 696	8 197
TOTAL ACTIF (I)	555 248	534 255
Dettes financières	945 755	893 937
Dettes non financières	109 006	92 758
Provisions pour risques et charges	61 846	50 079
Autres passifs (hors trésorerie)	13 359	13 594
Trésorerie	68 972	65 528
Comptes de régularisation	12 639	11 503
TOTAL PASSIF (hors situation nette) (II)	1 211 577	1 127 398
SITUATION NETTE (III = I - II)	-656 329	-593 144

Compte de résultat : panorama de l'activité

Le solde des opérations de l'année 2007 s'établit à **-41,4 milliards €**. L'évolution de -9,8 milliards € par rapport à 2006 s'explique en grande partie par un nombre moins important de cessions de titres de participation en 2007.

■ Le solde comptable doit être analysé par rapport à la spécificité de l'État dont l'objectif est d'assurer des missions de service public et non de réaliser un profit. Le solde comptable en droits constatés se distingue du solde budgétaire, qui est calculé sur la base de la comptabilité de caisse.

en millions €	2007	2006
Charges de fonctionnement nettes	157 823	148 160
Charges d'intervention nettes	113 278	128 848
Charges financières nettes	38 292	25 338
CHARGES NETTES (IV)	309 393	302 346
Produits fiscaux nets	277 070	282 841
Autres produits régaliens nets	6 341	3 794
Ressources propres de l'Union européenne basées sur le produit national brut et la taxe sur la valeur ajoutée	-15 400	-15 908
PRODUITS RÉGALIENS NETS (V)	268 012	270 727
SOLDE DES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE (VI=V-IV)	-41 380	-31 619

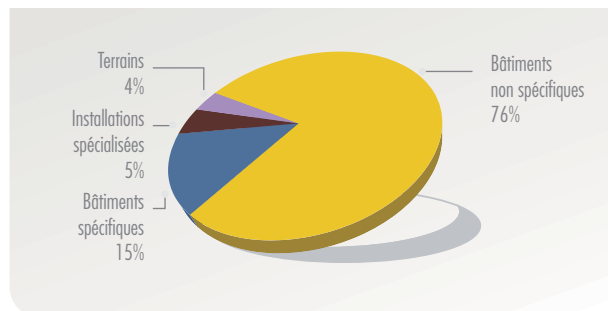
UN PATRIMOINE AU SERVICE DES ACTIONS PUBLIQUES

LE PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'ÉTAT

Pour un total de **57,2 milliards €** inclus dans les immobilisations corporelles, le patrimoine immobilier de l'État comprend les terrains (2,5 milliards €) et les constructions (54,7 milliards €).

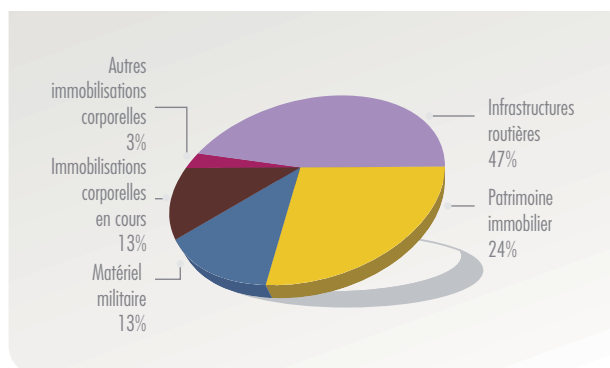
Il se répartit entre biens spécifiques, qui incluent principalement les établissements pénitentiaires, et des bâtiments dits « non spécifiques » abritant des activités administratives (locaux banalisés de l'Administration, logements de fonction...).

Les cessions réalisées en 2007 se sont élevées à environ 900 millions € et s'inscrivent dans le cadre de la gestion active du patrimoine immobilier de l'État.



LES INVESTISSEMENTS DE L'ÉTAT

Immobilisations corporelles au 31-12-2007



Les **immobilisations corporelles** représentent un élément majeur du patrimoine de l'État et s'élèvent en valeur nette comptable à **231 milliards €**.

Afin de maintenir en état son patrimoine et d'améliorer la qualité du service public, l'État procède chaque année à des **investissements**.

En 2007, ces efforts d'**investissements** se sont élevés à environ **12 milliards €** et ont été consacrés principalement à :

- la rénovation du parc immobilier ;
- les mises en service d'infrastructures routières ;
- des opérations d'armement afin d'assurer la sécurité du territoire.

LES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT

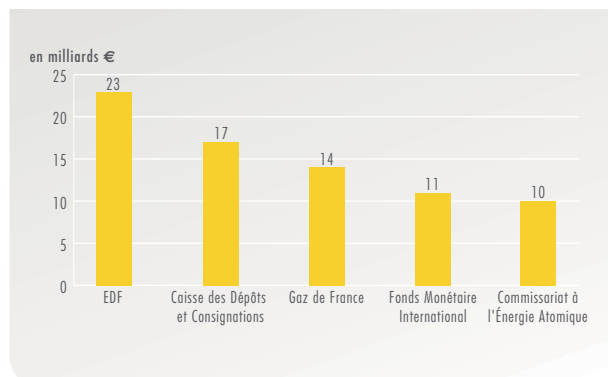
Les immobilisations financières sont constituées principalement des **participations** que l'État détient dans près de 1 000 entités, **établissements publics, associations et entreprises**.

La valeur des participations de l'État s'élève à **159 milliards €** au 31 décembre 2007 en augmentation de 14 milliards € par rapport au 31 décembre 2006. Cette hausse s'explique par les bons résultats et l'augmentation globale des capitaux propres des entités concernées.

Parmi les cessions de 2007, peuvent être citées :

- la cession de titres France Télécom pour 2 652 millions € en juin 2007 ;
- la vente d'actions EDF dont les produits de cession de 3 713 millions € sont destinés au financement du plan d'investissement pour la modernisation des universités.

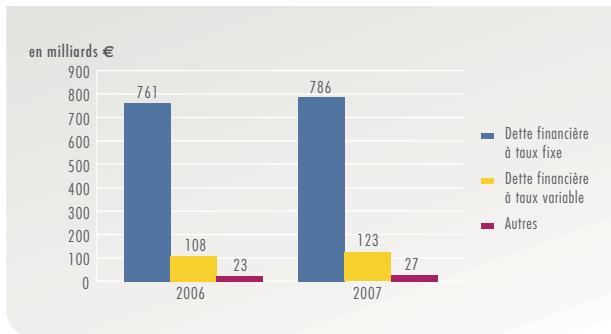
Principales participations de l'État au 31-12-07



LA TRANSPARENCE DE L'ÉTAT SUR SES ENGAGEMENTS

UNE DETTE NÉCESSAIRE AU FINANCEMENT DES ACTIVITÉS DE L'ÉTAT

Les composantes de la dette de l'État au 31-12-2007



La dette financière de l'État s'élève à près de **946 milliards €** au 31 décembre 2007, en augmentation de 6% par rapport au 31 décembre 2006.

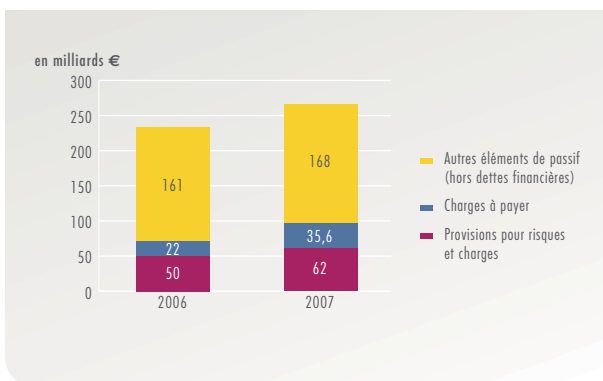
Les moyens de financement des activités de l'État recensés au 31 décembre 2007 sont principalement constitués de titres négociables émis par l'État sur les marchés financiers : obligations et bons du Trésor.

Ces titres sont à 84% des titres à taux fixe, non soumis aux aléas du marché.

UN RECENSEMENT ÉLARGI DES ENGAGEMENTS POTENTIELS DE L'ÉTAT

Les engagements potentiels de l'État ont fait l'objet de travaux de recensement complémentaires en 2007 qui se sont traduits par :

- une **augmentation de 62% des charges à payer** par rapport au 31 décembre 2006 liée principalement au recensement élargi des crédits de TVA reportables ;
- une **augmentation de 24% des provisions pour risques et charges** expliquée en particulier par le recensement des provisions pour charges sur les dispositifs d'intervention, dans le cadre d'une extension de la norme applicable à l'État.



LES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT AU TITRE DES RETRAITES

Les engagements hors-bilan de l'État se composent essentiellement des engagements pris dans le cadre d'accords bien définis et des engagements de retraite des fonctionnaires et agents publics relevant des régimes spéciaux.

Les engagements de retraite des fonctionnaires sont évalués à **1 056 milliards €** au 31 décembre 2007.

Par ailleurs, les besoins de financement du régime de retraite des fonctionnaires sont évalués à **584 milliards €** et ceux des régimes spéciaux subventionnés par l'État à **239 milliards €** au 31 décembre 2007.

LE RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ DE L'ÉTAT

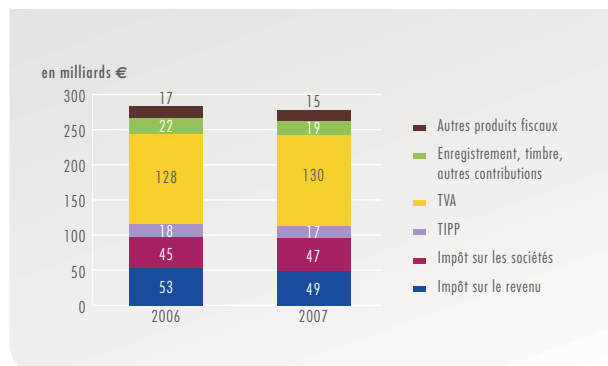
Le résultat patrimonial s'établit à **-41,4 milliards €** au 31 décembre 2007. Ce montant résulte de la politique fiscale menée par l'État, des missions de service public qu'il a conduites directement ou indirectement dans le cadre d'une maîtrise des dépenses renforcée et de la conjoncture économique.

LES PRODUITS FISCAUX

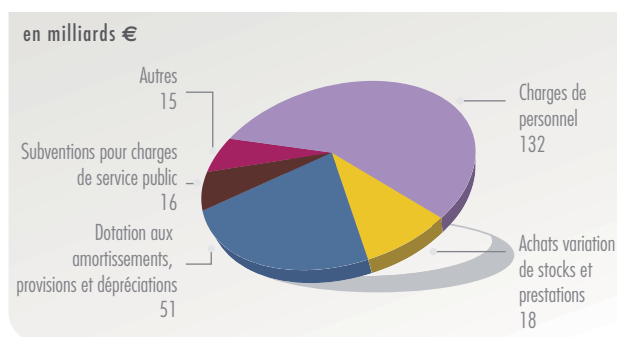
Les produits fiscaux sont restés stables sur l'exercice 2007 à **277 milliards €**.

L'évolution du poids relatif de chaque impôt dans les produits totaux résulte des nouvelles mesures fiscales et de la modification du périmètre fiscal avec notamment la réforme du barème de l'impôt et la redistribution de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) aux régions.

Au 31 décembre 2007, la TVA représente près de la moitié (47%) des produits fiscaux de l'État tandis que l'impôt sur le revenu représente 18% et l'impôt sur les sociétés 17%.



LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTAT



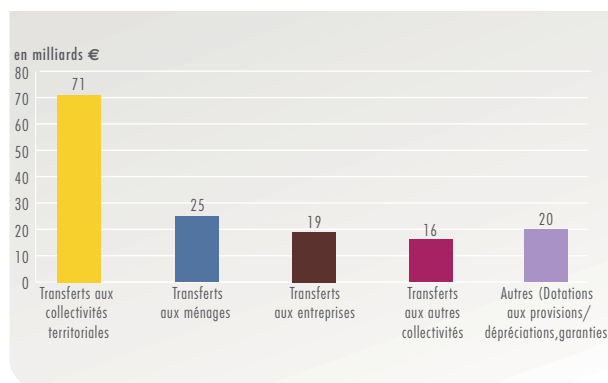
Pour un total de **232 milliards €**, les charges de fonctionnement de l'État comprennent :

- des dépenses de même nature que celles des entreprises nécessaires pour **accomplir son activité en propre**. 57% de ces dépenses concernent les charges de personnel (y compris charges de pensions) ;
- les subventions pour charges de service public, pour **16 milliards €**. Il s'agit des dépenses de fonctionnement supportées par les entités créées par l'État pour accomplir une mission de politique publique.

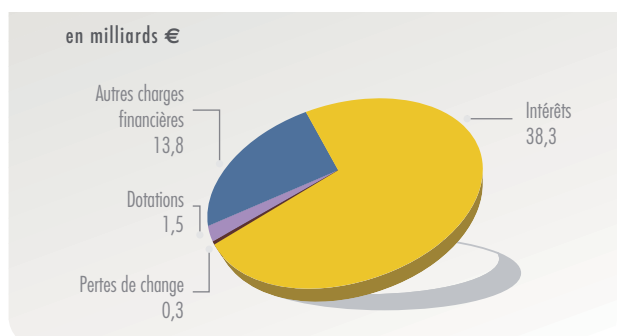
LES ACTIVITÉS DE REDISTRIBUTION DE L'ÉTAT

En tant que régulateur économique, l'État procède à des transferts de ressources au bénéfice de personnes physiques ou morales sous forme de subventions, d'allocations ou de contributions financières pour **151 milliards €** ainsi ventilés :

- **47%** pour les collectivités territoriales ;
Ex : Dotations Globales de Fonctionnement
- **17%** pour les ménages ;
Ex : versements au Fonds National d'Aide au Logement
- **13%** pour les entreprises ;
Ex : charges de régénération du réseau ferré
- **11%** pour les autres collectivités ;
Ex : prélèvements au profit de l'Union européenne



LES INTÉRÊTS DE LA DETTE



Les charges financières de l'État s'élèvent à **54 milliards €** en 2007. Plus de 70% concernent les intérêts de la dette dont le montant reste stable par rapport à l'année précédente, pour **38 milliards €**, preuve d'une gestion rigoureuse des coûts de l'endettement. Une opération exceptionnelle de reprise de dette de 8 milliards du Service Annexe d'Amortissement de la Dette de la SNCF a également été effectuée. Ces charges financières sont compensées à hauteur de **16 milliards €**.